

Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 10 Avril 2015.

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire : Alain Marzin :

Projet extension du cabinet médical.

Mr Tritschler, architecte, a présenté le projet au conseil municipal.

La surface globale créée sera de 108 m².

Estimation des coûts: 185.205 € H T + les frais complémentaires (Honoraires, études). Dans ces coûts sont inclus la démolition de la bâtisse située devant l'actuel cabinet médical et l'extension du parking.

Le conseil a validé le projet.

Suivra le dépôt de permis de construire et le lancement de la consultation des entreprises.

Taxes Locales:

Le maire propose au conseil, le maintien des taux actuels .

Commune	Moyenne Départementale
Taxe d'habitation : 13,97%	30,58%
Taxe foncière bâti : 18,62 %	21,96%
Taxe foncière non bâti: 59,75%	75,47%

Produit final attendu: 477.920€

Propositions adoptées par le conseil

Demandes de subventions (complément 2015).

Entracte: 200€ (amélioration matériel d'éclairage)

Yaouank Atao : 30€ (animation, maison de retraite Persivien)

IFAC Brest : 20€ (1 apprenti)

Entente Monts D'arrée : 56€ (pratique du hand, 7 adhérents de Maël)

Propositions adoptées par le conseil .

Admission en non valeur.

Un montant de 68€75 restant dû à la commune depuis 2006. Etant donné l'ancienneté de la créance, son faible montant et la situation de la personne (ayant quitté la commune), la commission de surendettement va demander au juge l'effacement de la dette.

Accord du conseil.

Implantation de bornes de charges pour véhicules électriques.

Dans un premier temps, le conseil accepte le transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor .

Dans un second temps le conseil confie au maire le choix de cet emplacement définitif .

Demandes de subventions:

Les demandes de subventions DETR ainsi que les plans de financements, concernant les projets:

-vestiaires

-rénovation salle « Arc en Ciel »

-sécurisation R D 11 (route de Paule).

Ont été validées par le conseil .

O.H.S (ancien dispensaire)

La réponse de l'O H S sur le prix de vente de cet immeuble est arrivée cette semaine. Le prix annoncé étant désormais 80.000€, la commune avait fait une proposition à 50.000€.

Une négociation reste envisageable.